

DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
CCAS CORNEILLA DE LA RIVIERE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 16 FEVRIER 2021

Conseillers en exercice : 11

Conseillers Présents : 9

Procurations : /

Convocation : 5 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le onze février à dix-huit heures et trente minutes, le Comité du CCAS régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur René LAVILLE, Président.

Présents : Monsieur René LAVILLE, Madame Anne BATAILLE, Madame France PROFFIT, Madame Fabienne REDO, Madame Sylvie SOLA, Madame Murielle BALANGER, Madame Marina CAMPOY, Madame Hayat HEL HOUR et Madame Christine PAJOT.

Absent(s) : Madame Noria DA COSTA et Madame Sophie TORRENT.

Procuration(s) : /

Madame PROFFIT France a été nommée secrétaire de séance.

001 / 2021 - OBJET : CONVENTION BANQUE ALIMENTAIRE

Vu le projet de convention proposé par la Banque alimentaire,

Sur le rapport de Madame la Vice-présidente, Madame Anne BATAILLE,

Il est proposé de signer une convention avec la Banque alimentaire pour stocker des denrées alimentaires non périssables et proposer des colis alimentaires aux personnes en difficulté.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil d'Administration accepte de passer une convention avec la Banque alimentaire et mandate Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

Le Président,
René LAVILLE

Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20210211-0012021BC-DE
Date de télétransmission : 16/04/2021
Date de réception préfecture : 16/04/2021

